L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 323. — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 22 FEVRIER 1897. — Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an ... $12 00
Six mois ... 6 00
Trois mois ... 3 00
Un mois ... 1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an ... $3 00
Six mois ... 1 50
Quatre mois ... 1 00
Trois mois ... 75

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. C. ROBINSON REALTY COMPANY LIMITED.

VENTE JUDICIAIRE.

Succession d'Edmond J. Hart.

No 45,308—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR W. C. H. ROBINSON REALTY COMPANY LIMITED—W. C. H. Robinson, Encanteur, Bureau, Bâtisse Hennen, 812 rue Commune—JEUDI, le 4 mars 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, daté le 15 janvier 1897, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits et privilèges y appartenant, situé dans le premier district, de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasins, Galennié, autrefois Bartholomew ou Clio, et Calliope, autrefois Duplantier, désigné par la lettre A, sur un devis annexé à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire en cette ville, le 18 juillet 1867, et mesurant quarante deux pieds sept pouces de face à la rue Galennié, autrefois Bartholomew ou Clio, sur cent cinquante trois pieds onze pouces quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une solide résidence en briques, No 1727 rue Galennié, contenant vestibule gaz, salon double, salle à manger, commodité domestique et plusieurs chambres à coucher bien situées. Grande cour sur le côté.

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits et privilèges là dessus y appartenant situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope [autrefois Duplantier], Camp, Galennié [autrefois Bartholomew], ou Clio et Magazine désignés par les numéros un et deux, sur un plan dressé par L. Surgi, voyer, sous la date du 1er mars 1844, et déposé pour référence en l'étude de L. T. Carr, alors un notaire en cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent comme suit:

Lot No 1 vingt-et-un pieds quatre pouces de face à la rue Calliope, quatre vingt-dix sept pieds et quatre lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 2, cent sept pieds sept pouces et une ligne sur la ligne du côté opposé et vingt-trois pieds sept pouces en largeur sur la ligne du fond; et le lot No 2 mesurant vingt et-un pieds quatre pouces de face à la rue Calliope, quatre-vingt-dix-sept pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 1 quatre-vingt-sept pieds quatre lignes sur la ligne du côté opposé et vingt-trois pieds sept pouces et une ligne en largeur sur la ligne du fond. Les améliorations consistent en une grande bâtisse en briques à trois étages Nos 1118 et 1120 rue Calliope, contenant vestibule, gaz, salons, salle à manger, cuisine, etc., et plusieurs chambres à coucher.

Dix neuf certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous droits et privilèges là dessus y appartenant situés dans le sixème district de cette ville, qui était autrefois appelée ville de Jefferson, paroisse Jefferson, dans cet Etat, dans cette partie communément appelée le faubourg Avart, et désignés comme lots Nos un à dix inclusivement, et seize à vingt-quatre inclusivement de l'ilet No 47, lequel est borné par les rues Perrier, Prytania, Valmont et Dufossat, d'après un plan de W. Forshey, voyer, déposé en l'étude de C. C. Lasteyrie ou Ladreyte, autrefois un notaire en cette ville.

Les dits lots Nos un à dix inclusivement et le lot No vingt-quatre mesurant chacun, trente pieds de face sur la rue Perrier, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et les lots Nos seize à vingt-et un inclusivement mesurant chacun, trente pieds de face, sur la rue Prytania, sur cent pieds et dix pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No vingt-deux mesurant dix-huit pieds de face sur la rue Prytania, vingt-huit pieds et deux pouces en largeur dans le fond, cent pieds dix pouces de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No vingt-et-un, et cent pieds huit pouces et trois lignes de profondeur et façade sur la rue Valmont; et le lot No vingt-trois mesurant trente pieds quatre pouces de face sur la rue Perrier, vingt huit pieds et deux pouces sur la ligne du fond, cent pieds neuf pouces et trois lignes de profondeur et façade sur la rue Valmont, et cent pieds de profondeur sur sa ligne de côté opposé.

Six certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous droits et privilèges là-dessus y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, qui était autrefois appelée Ville de Jefferson et dans la paroisse de Jefferson dans cet Etat, dans cette partie communément appelée faubourg Avart et désignés comme lots Nos 5 à 10 inclusivement, de l'ilet borné par les rues Boudousquié, Pitt, Soniat et Dufossat sur un plan de W. Forshey, voyer, déposé pour référence en l'étude de C. C. Lasteyrie ou Ladreyte, autrefois un notaire en cette ville.

Les lots No 5 et 6 ayant chacun une façade de 32 pieds; le lot No 7, 31 pieds, et le lot No 8, 30 pieds sur la rue Pitt, sur 160 pieds de profondeur à chacun entre lignes parallèles, le lot No 8 formant l'encoignure des rues Pitt et Soniat; et les lots Nos 9 et 10 ayant chacun une façade de 31 pieds sur la rue Soniat, sur 100 pieds de profondeur.

Onze certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous droits et privilèges y appartenant, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, David et Salomon et désignés par les Nos 1, 2, 3, 5 et 19 à 26 inclusivement sur un plan annexé à un acte passé pardevant E. Barnett, ancien notaire en cette ville, le 7 juin 1867. Les dits lots Nos 1, 2 et 3 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Canal sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 5 mesurant trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Canal sur 105 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; les lots Nos 19 et 20 mesurent chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Douane sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les lots Nos 21 et 22 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Douane sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les lots Nos 24, 25 et 26 mesurant chacun 34 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue David sur 152 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Canal et David.

Tout et en partie ces certains morceaux ou portions de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges là-dessus y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, comprenant ensemble ce qui est connu comme la Ferme St-Louis du défunt O. E. Hall et décrits comme suit:

1° Dix-huit lots de terre formant tout l'ilet ou portion de terre désigné par le numéro quatre, borné par l'avenue Marigny, les rues Bruxelles, Treasure et Warsaw et numérotés un à dix-huit inclusivement.

2° Trois lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, comprenant la portion triangulaire de terre désignée par le No 5, laquelle est bornée par l'avenue Marigny, les rues Trésor et Warsaw, et mesurant 205 pieds de face à la rue Trésor, 101 pieds, 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Warsaw et 229 pieds 8 pouces de face à l'avenue Marigny.

3° Dix-huit lots de terre, formant le tout de l'ilet ou portion de terre, désigné comme ilet No 3, borné par le Chemin de Gentilly, les rues Bruxelles, Trésor et l'avenue Paris et étant numérotés de 1 à 18 inclusivement.

4° Vingt-huit lots de terre, formant le tout de l'ilet de terre numéroté 9, borné par les rues Treasure, Abundance Bruxelles et l'avenue Paris, étant numérotés de 1 à 28 inclusivement.

5° Vingt huit lots de terre, formant le tout de l'ilet de terre numéroté 8, borné par les rues [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. C. ROBINSON REALTY COMPANY LIMITED.

Warsaw, Bruxelles, Treasure et Abondance, étant numérotés de 1 à 28 inclusivement.

6° Vingt lots de terre formant le tout de l'ilet numéroté 6 bornés par les avenues London et Marigny et les rues Havane et Abondance étant numérotés de 1 à 20 inclusivement; lesquels dits plusieurs ilets ou portions de terre furent acquises par le dit défunt Edmond J. Hart, à la vente publique faite par le shérif de cette paroisse le 12 mai 1877.

Tout et en partie, les ilets et portions de terre, ci-après décrits, situés dans le Troisième district de cette ville, étant une portion du morceau de terre connu comme le morceau Gentilly ou Vance et lesquels dits ilets ou portions de terre ici décrits, sont désignés par une couleur gris-pâle, sur un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, voyer, le 22 juin 1844, déposé pour références en l'étude de P. P. Labarre, alors un notaire en cette ville, dont une copie est annexée à un acte passé pardevant Samuel Flower, un notaire en cette ville, le 29 avril 1885, à savoir:

1° Une portion d'ilet désigné sur le dit plan D'Hémécourt comme le No 184 et sur l'atlas Robinson de la ville de la Nouvelle-Orléans, auquel l'on se réfère ou appelé charte de la ville comme le No 2115, borné par les rues Humanité, Warsaw, Bruxelles et le chemin de Gentilly, étant la portion du dit ilet ayant une façade à la rue Humanité de 234 pieds 3 pouces, une façade à la rue Warsaw de 43 pieds 7 pouces 6 lignes, une façade au chemin de Gentilly de 183 pieds et la quatrième ou ligne de frontière étant une ligne droite joignant les points terminant des dites façades respectivement sur la dite rue Humanité et le chemin de Gentilly et le dit ilet étant de forme irrégulière.

2° La moitié de l'ilet désigné sur le dit plan D'Hémécourt comme le No 194 et sur la dite carte de la ville comme le No 2132 étant la moitié du dit ilet faisant face et mesurant sur la rue Pleasure 300 pieds 3 pouces et faisant face et mesurant sur la rue Bruxelles et l'Avenue Paris respectivement 150 pieds; le dit ilet étant borné par les rues Bruxelles, Pleasure et Humanity et l'Avenue Paris.

3° Une portion de l'ilet No 185 sur le dit plan D'Hémécourt et désigné sur la dite carte de la ville comme ilet No 2133, borné par les rues Pleasure, Bruxelles, Humanity et Warsaw, faisant face et mesurant à la rue Humanity 300 pieds et 3 pouces et sur la rue Bruxelles 300 pieds et 3 pouces; la portion exceptée du dit ilet étant un petit triangle formant l'encoignure des rues Warsaw et Pleasure, d'après le dit plan D'Hémécourt.

4° Une portion d'ilet No 186, sur le dit plan D'Hémécourt, désignée sur la dite carte de la ville comme ilet No 2134 bornée par les rues Warsaw, Humanité, Havane et Plaisir et le chemin de Gentilly, étant la portion du dit ilet formant l'encoignure des rues Warsaw et Humanité et ayant une façade de 104 pieds 1 pouce et 9 lignes sur la rue Humanité d'après le dit plan D'Hémécourt.

5° Une portion de l'ilet No 187 sur le dit plan d'Hémécourt ou comme désigné sur la dite carte de la ville comme ilet 2293, borné par les rues Bruxelles, Pleasure, Warsaw et Richelieu ou White, étant une portion triangulaire du dit ilet, formant l'encoignure des rues Bruxelles et Pleasure d'après le plan d'Hémécourt.

6° L'ilet No 188 sur le dit plan D'Hémécourt ou comme désigné sur la dite carte de la ville ilet No 2294 borné par l'Avenue Paris, les rues Pleasure, Bruxelles et Richelieu ou White ayant une façade mesurant 300 pieds 2 pouces sur l'Avenue Paris et 300 pieds 3 pouces à la rue Pleasure, étant tout l'ilet avec l'exception du petit triangle formant l'encoignure des rues Richelieu et Bruxelles d'après le dit plan de D'Hémécourt.

7° Un demi ilet No 189 sur le dit plan D'Hémécourt ou ilet No 2295 sur la dite carte de la ville, borné par la rue Richelieu ou White, l'avenue Paris, les rues Plaisir et Hambourg, étant la moitié du dit ilet faisant face et mesurant sur la rue Richelieu 300 pieds 3 pouces et ayant une profondeur et façade de 150 pieds 1 pouce sur l'avenue Paris et la rue Hambourg respectivement.

8° La moitié de l'ilet No 212 sur le dit plan d'Hémécourt ou ilet 2317 sur la dite carte de la ville, borné par les rues Leve ou Sike, Hambourg, Madison et Richelieu ou White étant la moitié du dit ilet faisant face et mesurant sur la rue Leve ou Sike, 300 pieds 3 pouces et ayant une profondeur et façade de 150 pieds 1 pouce sur les rues Hambourg et Madison respectivement.

9° L'ilet entier No 213 sur le dit plan D'Hémécourt ou No 2318 sur ladite Carte de la Ville, borné par les rues Hambourg, Leve ou Sike et Richelieu ou White et l'avenue Paris et faisant face et mesurant 300 pieds 2 pouces sur les rues Leve ou Sike et Richelieu ou la rue White et 300 pieds 2 pouces sur l'avenue Paris et la rue Hambourg respectivement.

10° Une portion d'ilet No 214 sur le plan du dit D'Hémécourt, ou No 2319 de la mappe de la ville, borné par l'avenue Paris et les rues Richelieu ou White, Bruxelles et Leve ou Sike, étant une portion forme triangulaire du dit ilet, formant l'encoignure de l'avenue Paris et la rue Richelieu, conformément au plan du dit D'Hémécourt.

11° Une portion d'ilet No 215 d'après le dit plan de D'Hémécourt ou No 2481 sur la mappe de la ville borné par les rues Leve ou Sike, Hamburg, Beauregard et l'avenue Paris, la dite portion de terre étant de forme triangulaire, mesurant 300 pieds 3 pouces de face à la rue Leve ou Sike, 300 pieds 2 pouces sur la rue Hamburg conformément au dit plan de D'Hémécourt.

12° Tout l'ilet No 216 sur le plan du dit D'Hémécourt ou 2482 d'après la mappe de la ville, borné par les rues Hamburg, Leve ou Sike, Madison et Beauregard ou White, mesurant 300 pieds 2 pouces de face aux rues Hamburg et Madison et 300 pieds 3 pouces aux rues Beauregard et Leve ou Sike respectivement.

13° Une moitié de l'ilet No 217 sur le plan dit D'Hémécourt ou ilet No 2483 d'après la mappe de la ville borné par les rues Madison, Beauregard, Duplessis, et Leve ou Sike, étant une moitié du dit ilet, mesurant 300 pieds 3 pouces de face à la rue Beauregard et ayant une profondeur et de face de 150 pieds 1 pouce sur les rues Madison et Duplessis respectivement.

14° Une portion de terre irrégulière et triangulaire, désignée par le No 232 sur le dit plan de D'Hémécourt ou comme No 2502 sur la dite mappe de la ville mesurant 78 pieds 6 pouces et 9 lignes de face à la rue Manuel et bornée sur les autres côtés par la rue Jumonville et l'avenue St-Bernard.

15° Tout l'ilet No 233 sur le dit plan de D'Hémécourt ou comme ilet No 2503 sur la dite carte de la ville, borné par les rues Beauregard ou White, Jumonville, Manuel et Duplessis, mesurant 300 pieds 3 pouces de face aux rues Beauregard et Manuel respectivement et 308 pieds sur les rues Jumonville et Duplessis respectivement.

16° Tout l'ilet No 234 sur le dit plan de D'Hémécourt ou comme ilet 2504 de la dite mappe de la ville, borné par les rues Madison, Beauregard ou White, Duplessis et Manuel, mesurant 300 pieds 3 pouces de face aux rues Beauregard et Manuel et 300 pieds aux rues Duplessis et Manuel.

17° Une portion de l'ilet No 235 sur ledit plan de D'Hémécourt ou No 2505 sur ladite mappe de la ville, borné par les rues Madison, Beauregard ou White, Hamburg et Manuel, la dite portion d'ilet mesure 300 pieds 3 pouces à la rue Beauregard, 300 pieds sur la rue Madison, ou autrement borné par une ligne directe qui touche aux lignes des dites rues Hamburg et Manuel d'après le dit plan D'Hémécourt.

18° Une portion d'ilet No 236 sur le dit plan de D'Hémécourt ou comme ilet No 2672 sur la dite mappe de la ville, borné par les rues Madison, Manuel, Hambourg et Fay et étant la petite portion triangulaire du dit ilet formant l'encoignure des rues Madison et Manuel conformément au plan du dit D'Hémécourt.

19° Une portion de l'ilet No 237 sur le dit plan de D'Hémécourt ou No 2673 à la dite mappe de la ville borné par les rues Duplessis, Manuel, Madison et Fay, la dite portion mesure 300 pieds 3 pouces de face à la rue Duplessis et autrement borné par une portion des lignes des rues Fay et Madison et une ligne droite touchant à l'autre ligne, conformément au dit plan de D'Hémécourt.

20° Tout l'ilet No 238 sur le dit plan de D'Hémécourt, ou No 2674 de la dite mappe de la ville borné par les rues Fay, Duplessis, Manuel et Jumonville, mesurant 300 pieds 3 pouces de face sur les rues Fay et Manuel respectivement, et 300 pieds sur les rues Jumonville et Duplessis respectivement.

21° Tout d'un ilet irrégulier No 239 sur un plan du dit D'Hémécourt et comme ilet No 2675 de la mappe de la ville, borné par les rues Fay, Jumonville, Manuel et l'avenue St-Bernard, mesurant 232 pieds 5 pouces 8 lignes de face à la rue Fay 300 pieds à la rue Jumonville et 97 pieds 8 pouces 4 lignes à la rue Manuel.

22° Une portion de l'ilet irrégulier No 244, sur le dit plan de D'Hémécourt, et comme No 2686 de la dite mappe de la ville, borné par les rues Jumonville, Fay, Cato et l'avenue St-Bernard; la dite portion mesure 300 pieds à la rue Jumonville et 241 pieds 7 pouces et 3 lignes à la rue Fay, la ligne du fond touche à la ligne de l'avenue St-Bernard et la rue Cato, conformément au dit plan D'Hémécourt.

23° Une portion d'ilet No 245 sur le plan du dit D'Hémécourt ou No 2687 sur la mappe de la ville, bornée par les rues Jumonville, Fay, Duplessis et Cato la dite portion mesure sur la rue Jumonville 300 pieds et 300 pieds et 3 pouces de face à la rue Fay une ligne droite dans le fond touchant aux lignes de la rue Duplessis et Cato conformément au dit plan de D'Hémécourt.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. C. ROBINSON REALTY COMPANY LIMITED.

24° Une portion de l'ilet No 246 sur le dit plan de D'Hémécourt ou No 2688 sur la mappe du dit D'Hémécourt, borné par les rues Duplessis, Fay, Madison et Cato; la dite portion étant une petite portion triangulaire formant l'encoignure des rues Duplessis et Fay conformément au dit plan de D'Hémécourt.

25° Une portion d'ilet No 247 sur le dit plan de D'Hémécourt et comme No 2862 de la mappe de la ville, borné par les rues Jumonville, Cato, Duplessis et Folos, étant une petite portion triangulaire formant l'encoignure des rues Jumonville et Cato conformément au dit plan de D'Hémécourt.

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Lafayette et Girod et mesurant 21 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 21 pieds 2 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond par 150 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Lafayette et 153 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Girod, au pied américain, le tout en conformité avec et au plan dressé par W. T. Thompson, voyer, en date du 27 avril 1858 annexé à un acte passé pardevant H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville le 25 mai 1858.

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Lafayette, Girod et Foucher, mesurant 24 pieds 4 pouces 2 lignes et demie de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur d'à peu près 150 pieds plus ou moins sur le côté près de la rue Girod et 145 pieds 1 pouce 4 lignes sur le côté près de la rue Lafayette s'étendant au travers de la rue Foucher et désigné par la lettre D sur un plan annexé à un acte passé pardevant L. T. Carre, notaire en cette ville, le 29 avril 1842.

Le tout et particulièrement les deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situés dans le faubourg Ste-Marie, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Lafayette, Foucher Poydras et Tchoupitoulas, et désignés par les Nos 6 et 7 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer en date du 30 avril 1842, et annexé à un acte passé pardevant F. Grima, ancien notaire en cette ville le 5 mai 1842 le dit lot No 6 forme l'encoignure des rues Foucher et Lafayette et mesurant 24 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Lafayette 24 pieds 11 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond sur 55 pieds et 2 lignes de profondeur et de face à la rue Foucher et une profondeur de 57 pieds 7 pouces sur le côté opposé qui le divise du lot No 7 et le dit lot No 7 touche au dit lot No 6 et mesure 23 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Lafayette, 23 pieds 9 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de 76 pieds 7 pouces sur la ligne qui le divise du lot No 6 et 19 pieds 8 pouces et 8 lignes sur la ligne qui le divise du No 3 sur le susdit plan à laquelle dite profondeur le dit lot ouvre de 7 pieds et 2 lignes et puis à une autre profondeur de 19 pieds 3 pouces et 6 lignes puis elle rétrécit de 6 pieds et 11 pouces et puis une autre profondeur de 18 pieds 11 pouces et 4 lignes.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Foucher, Lafayette et Tchoupitoulas désigné par le No 2 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, en date du 27 février 1832 et annexé à un acte passé pardevant Louis T. Carre, ancien notaire en cette ville, le 16 mars 1832 et mesurant 32 pieds 11 pouces de face à la dite rue Tchoupitoulas sur 140 pieds de profondeur et 32 pieds 11 pouces de face à la rue Foucher.

Les améliorations consistent d'une grande bâtisse en briques à trois étages, Nos 535 et 537 rue Tchoupitoulas, s'étendant au travers et servant à la rue Foucher et maintenant occupée par la grande pharmacie de E. J. Hart & Cie.

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Lafayette, Foucher et Poydras et mesurant 21 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 76 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 4 cité profondeur, le dit lot ouvre de 9 pieds 8 pouces et 4 lignes, puis une autre profondeur de 7 pieds 2 pouces et 4 lignes, puis elle rétrécie de 9 pieds 7 pouces et 7 lignes, et puis une autre profondeur de 6 pieds 11 pouces jusqu'à la ligne du fond sur laquelle a une largeur de 18 pieds 11 pouces et 4 lignes sur une profondeur sur le côté opposé de 90 pieds 8 pouces. Les améliorations comprennent une grande bâtisse en briques à trois étages, No 539 rue Tchoupitoulas, et très convenable pour un marchand en gros.

Trois certain lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Girod Magasins et Notre Dame, désignés comme lots Nos 11, 12 et 13 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 3 février 1860 et déposé pour référence en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, les dits lots se touchent et mesurant chacun 29 pieds 3 pouces 7 lignes de face à la rue Girod sur 114 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles et qui ont été acquis par le dit décédé de Mme J. F. H. Pagand.

Un ilet de terre avec tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le septième district municipal de cette ville, anciennement Carrollton et Paroisse de Jefferson en cet Etat désigné comme ilet No 314 A et borné par les rues Félix, Jackson, Neuvième et Dixième ou Heaton, Holly Grove, Dix Neuvième et Jackson.

Un certain morceau de terre de marais situé dans la paroisse St-James, en cet Etat, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à peu près 68 milles au dessus de la Nouvelle-Orléans, mesurant en tout onze-cent soixante-sept (1167) acres, et plus particulièrement décrite comme suit:

La moitié est de la section trente deux et la moitié ouest de la section trente trois du Township treize sud, range dix huit est, dans le district des terres sud est de la Louisiane, consistant de cinq cents soixante quatre 4[100 acres conformément à la patente No 9450 délivrée le 12 décembre 1860.

La moitié nord de la section et la moitié ouest et le quart nord-est du quart sud ouest et le quart nord-est du quart sud-est de la section trente [30] et le quart nord ouest du quart nord-ouest et la moitié sud du quart est du quart nord-ouest et la moitié sud du quart sud-est de la section trente et un [31] dans le township treize [13] sud range dix-sept [17] dans les terres du district sud est de la Louisiane, ayant six cents trois 88[100 [603, 88[100] acres, conformément à la patente No 9780 délivrée le 11 mars 1861. Etant les terres que Ezekiel Solomon a acquis de l'Etat de la Louisiane conformément à la patente ci-dessus—

1° La propriété ci-après décrite, située dans la paroisse Lafourche; à savoir:

1° La fractional section 13 et 24 dans le Township 14 Sud, range 19 Est, dans le district Sud Est de la Louisiane, ayant 327 24[100 acres conformément à la patente No 9447 tiré le 12 décembre 1860.

2° Tout de la fractional section 67 dans le township 15 Sud, range 18 Est du district Sud-Est des terre de la Louisiane ayant 453 16[100 acres conformément à la patente tiré le 12 décembre 1860.

3° La moitié nord du quart nord-ouest et quart sud-est du quart nord ouest de la section 68 et toutes les sections fractionnelles: 70 dans le Township, 15 South Range, 18 Est, du District sud-est de terre de la Louisiane, ayant 449 2[100 acres, conformément à la patente 9449 tirée le 12 décembre 1860.

4° Le quart nord est de la section 68, la moitié est de la section, la moitié est du quart nord et la moitié ouest du quart nord ouest de la section 69. Dans le township 15 sud, range 18 est, du district sud est des terres de la Louisiane ayant 640 32[100 acres conformément à la patente No 9451 tiré le 12 décembre 1860, étant la même propriété acquise par E. J. Hart de E. Solomon le 28 mars 1877, enregistré au bureau de tranferts, livre 25, page 265 de la dite paroisse.

CONDITIONS:

Les propriétés de la Compagnie ou Terres de Cyprière seront vendues comme suit. Conditions—Un tiers comptant, le reste du prix sera payé à un et deux ans portant intérêt de 7 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final.

Les propriétés de ville aux conditions d'un tiers ou plus comptant, le reste du prix de l'enchère à un et deux ans et portant intérêt à 7 pour cent par an à partir de la vente jusqu'au paiement final.

Les dits actes de ventes devant être passés pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs et doivent contenir les clauses usuelles de garantie et les acquéreurs assumeront toutes les taxes dues et exigibles en 1897, les acquéreurs déposeront 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

21 fév—21—fév [illegible] mars [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY AUCTION & COM. CO.

Comptes non-collectés et billets à recevoir.

Vigne et Pepin vs leurs créanciers.

No 44,716—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté 16 février 1897, et à moi adressé, je procéderai à la vente à l'enchère publique le Mercredi 3 mars 1897, à midi dans le magasin Nouveau No 518 rue Magnolia, entre Poydras et Lafayette.

Les comptes non collectés et billets à recevoir appartenant à la dite insolvabilité.

Conditions—Comptant.

D. E. MORPHY, Auction & Com. Co.
EDWARD RANQUETAT, Encanteur.
17 fév—1 7 24 28—3 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DESIRABLE.
LOT 32x150.
A être vendu le 11 mars 1897.
SUCCESSION DE J. WILLIAMS.

No 50,632—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR W. C. H. ROBINSON REALTY CO. LIMITED—W. C. H. Robinson, encanteur, —Bureau 812 rue Commune. Bâtisse Hennen—En vertu et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, en date du 21 janvier 1897, il sera vendu aux enchères publiques, JEUDI, 11 mars 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune.

Le lot désirable avec améliorations No 820 rue Desondes, dans l'ilet borné par les rues Jourdan, Dauphine et Bourgogne, désigné par le No 9 et mesurant 32 pieds de face à la rue Desionde sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage à six chambres.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Morgan Gurley, notaire.

Aussi à la même heure et endroit il sera vendu un lot d'effets de maison, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant
7 fév—7 11 18 25—4 11 mars

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES
—DE—
VALEUR

Améliorées et Vacantes dans les Premier et Sixième Districts.

Nos 1662, 1664 et 1666 rue Tchoupitoulas, entre les rues Market et St-James.

Elégant magasin et résidence en briques à deux étages. Une bâtisse en briques à un étage et d'autres bâtisses dans le fond et écurie faisant face à la PLACE MARKET.

Lot vacant contigu au ci-dessus faisant face à la rue Tchoupitoulas.

MAGNIFIQUE LOT VACANT.

Faisant face à la rue LAUREL, entre les rues Soniat et Dufossat, 74 pieds sur 125 pieds.

Succession de Geo. C. Auer.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 48,986.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureau No 723 (ancien No 155) rue Commune—MERCREDI, le 17 mars 1897, à midi il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 51 et 56 rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 5 février 1897, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 36 borné par les rues Tchoupitoulas, Peters, St James et Market, lequel lot est désigné par la lettre "G" sur un devis d'Edgar Pilié, voyer, daté le 25 janvier 1897, et d'après le dit devis il commence à une distance de 127 pieds 10 pouces 6 lignes de l'encoignure de la rue St James et 128 pieds 11 pouces de l'encoignure de la rue Market et mesurant 62 pieds 11 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 191 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue St James, 95 pieds 11 pouces sur une première profondeur sur la ligne de côté vers la rue Market, de là s'élargissant 33 pieds sur une ligne courant à angles droits vers la rue Market, de là, s'étendant sur une deuxième profondeur de 95 pieds 11 pouces, et 95 pieds 11 pouces de large sur la ligne du fond faisant face Place Market. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages avec véranda en fer, magasin au-dessous et quelques chambres au-dessus, une bâtisse en briques à un étage avec chambres, écurie dans le fond faisant face sur Market Place et hangar. Le tout connu par les Nos 1662 1664 1666 rue Tchoupitoulas.

2° Un autre lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et ilet que le lot "G" ci-dessus mentionné et le touchant sur le côté vers la rue St-James, lequel lot est désigné par la lettre "F" sur le devis ci-dessus mentionné, d'après lequel il commence à une distance de 95 pieds 11 pouces 1 ligne de l'encoignure de la rue St-James, et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur.

3° Un autre lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que le lot "G" ci-dessus mentionné et touchant la portion du fond là-dessus sur le côté vers la rue Market; lequel lot est désigné par la lettre "H" sur le devis ci-dessus mentionné, d'après lequel il commence à une distance de 47 pieds 11 pouces 4 lignes de la rue Market, et mesurant 47 pieds 11 pouces 4 lignes de face à Market Place sur 95 pieds 11 pouces de profondeur.

4° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 182, borné par les rues Laurel, Constance, Dufossat et Soniat et mesurant 74 pieds de face à la rue Laurel sur 125 pieds de profondeur, le dit lot commençant à une distance de 63 pieds de l'encoignure de la rue Soniat.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, en billets portant 7 pour cent par an d'intérêt du jour de l'acte de vente jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque, avec la clause de non aliénation et vente sans évaluation, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement des dits billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente les acquéreurs assumant en plus et au dessus du prix de l'adjudication le paiement de toutes les taxes de 1897 et de déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication, et de recevoir les loyers à partir du jour de l'acte de vente.

Acte de vente pardevant Jeff. C. Weeks, notaire, aux frais des acquéreurs.

20 fév—20 27 [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

NOUVEAUX MEUBLES,

Actions, Comptes à Recevoir,

Billets, Jugements.

Coffre-Fort à Combinaison de Hall, Hall.

A. Brignoni vs ses Créanciers.

Cheval et Deux Wagons à Meubles et Harnais.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 51,526.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide Spear, encanteur, bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—

MARDI, 23 FEVRIER,

LUNDI, 1er MARS,

LUNDI, 8 MARS,

Il sera vendu à 11 heures A. M., aux enchères publiques, aux Nos. 237 et 239 rue Royale entre les rues Bienville et Douane, en vertu de et conformément à deux ordres de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date respectivement des 2 et 8 février 1897, dans l'affaire ci dessus intitulée, le contenu du dit local consistant en partie de miroirs F. P., bureaux debouts, bureaux à fermoirs roulants, pendules, presses à copier, gravures, chevalets, tapis, nattes, meubles de salon, dorures, tables M T C, lits en cuivre, métal, ameublements de chambre en noyer noir, avec et sans armoires à glaces, jeux de lavabos, machines à coudre, armoires, stoves et fourneaux, crachoirs, lampes suspendues, lanternes, buffets tapis, argenterie, oreillers cadres, tables à extension 100 douzaines, plus ou moins, de chaises et berceuses C. B., etc., etc.

—AUSSI—

1 coffre fort à combinaison de Hall.
1 cheval, wagon à meubles et harnais à wagon à meubles.

ACTIONS.

13 actions de la Crescent Furniture Co. de $10 chacune.
1 action de la Young Mens Gymnastic Club.
3 actions Salt Cleaning Mortise Co. L'td de $100 chacune.
1 action New Orleans Patent Gin Brush Co.
2 actions American Athletic Club.
2 actions Young Mens Real Estate Improvement Co. Limited.
1 action Peoples Theatrical Company of New Orleans Limited.
3 actions Louisiana Debenture Co. Limited.
1 action Turnbull Electric Lamp Manufacturing Co. Limited.

Comptes à recevoir et jugements d'après l'inventaire enregistré dans la Cour Civile de District.

BAIL.

1° L'acquéreur devant assumer les obligations du dit bail expirant le 30 septembre 1897 au taux de $125 par mois payable mensuellement et pour le bonus en plus et au delà de la valeur de la portion du bail inexpiré comptant.

2° Dans le cas où le dit bail pour un bonus ne serait pas vendu alors le terme inexpiré du dit bail sera vendu pour ce qu'il rapportera comptant.

Conditions—Comptant à l'adjudication, dépôts à la satisfaction de l'encanteur, seront requis de chaque acquéreur.

N B—Marchands, ménagères, spéculateurs et autres trouveront qu'il sera de leur avantage d'assister à la vente.

10 fév—10 14 18 23 24 28—mars 1 8

PAR D DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés et Lots Vacants à CARROLLTON.

A l'Encan.

Par Ordre de Cour.

Succession de Stephen Priestley.

No 51,349—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR D. DANZIGER Encanteur—Bureau 112 rue Carondelet—MARDI, le 23 février 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 14 janvier 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District, désigné comme lot No 23 de l'ilet No 5 B, borné par les rues Pearl Burdette, Fern et l'avenue St-Charles, d'après le plan de D. Bringier, voyer, daté le 10 novembre 1835; le dit lot forme l'encoignure des rues Burdette et Pearl et mesurant 30 pieds de face à la rue Pearl sur une profondeur de 105 pieds à la rue Burdette. Les améliorations consistent premièrement en une bâtisse en bois contenant 2 chambres et deuxièmement en une bâtisse en bois à deux étages contenant 4 chambres, hangar, citerne, etc. La propriété est connue comme le No 506 rue Burdette.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District, dans l'ilet No 58, borné par les rues Burdette, Pearl, Adams et Commerciale, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage double en bois Nos 413 et 415 rue Burdette, entre les rues Pearl et Commerciale, contenant de chaque côté 3 chambres, galerie devant, hangar, etc.

3° Trois certains lots de terre situés dans le Septième District, désignés par les Nos 20, 21, 22, dans l'ilet No 339, borné par les rues Nelson, Leonidas, Monroe et Mobile, sur un plan annexé à un acte passé pardevant F. J. Dreyfous notaire, le 19 décembre 1895, conformément auquel dit plan les dits lots se touchant et mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Nelson, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot 22 formant l'encoignure des rues Nelson et Leonidas.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à un crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer en plus du prix d'adjudication et payer pour les actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire bureau L. L. et Globe building.

17 janv—17 24 31—fév 7 14 20 à date

JULES ANDRIEU,
—Successeur de—
ROCHEREAU & ANDRIEU,
AGENT D'AFFAIRES,
918 rue Gravier,
Nouvelle-Orléans, Lne.
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

VENTE DE SYNDIC, à crédit de Tapis, Linoleum, Stores de Fenêtre, Nattes, Installations, étant le stock entier laissé par A. R. Brousseau vs ses Créanciers, No 50,957.

Il sera vendu le JEUDI, 25 Février 1897, à 11 heures du matin, aux magasins Nos 131 et 133 rue Chartres, en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D, daté le 11 février 1897, à savoir—

Le contenu tout entier des dits magasins, consistant en tapis, linoleum, nattes, rugs, stores de fenêtre et articles de maison, etc.

Ceci est l'offre la plus grande de ce genre de marchandises qui ait jamais été faite dans ce marché.

Aussi

Les installations, pupitres, coffre fort en fer, comptoir, chaise, etc.

Termes et conditions—Le stock tout entier ensemble avec tous les pupitres, installations et équipements seront d'abord offerts en bloc. Dans le cas où le prix offert en bloc n'est pas considéré satisfaisant par le syndic, il ne sera pas vendu et alors le stock entier sera vendu en lots.

L'inventaire et le stock peuvent être examinés à toute heure.

Les termes de crédit seront annoncés à la vente.

14 fév—14 18 22 25

PAR R. H. PICKENS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans la succession de William Bescoby, un absent.

No 49,899—Division A—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN VERTU D'UN ORDRE DE VENTE DE l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, à moi adressé et signé et daté le 15 janvier 1897, dans l'affaire intitulée et numérotée, je, R. H. Pickens, encanteur dûment licencié, vendrai aux enchères publiques, le 21me JOUR DE FEVRIER 1897, à midi à la Bourse d'Encan de la N. O., Nos 217 et 223 rue Baronne, près Gravier, des propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

1° Une certaine portion de terre mesurant 800 pieds de face à la rue 13me par 150 pieds de profondeur et de face sur chacune des rues Upperline et Live Oak, dans l'ilet 439 borné par les rues Live Oak et 12me, Upperline et 13me, situé dans le 7me district de cette ville.

2° Un certain lot de terre situé dans la ville de Hammond, paroisse de Tangipahoa, Etat de la Louisiane, connu comme ilet No 35 borné par les rues Magnolia, Oak et Church, et une rue pas nommée sur un plan de la dite ville, dressé par N. P. Hyer, voyer.

3° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans la Paroisse de Tangipahoa, Etat de la Louisiane, décrit comme E 1[2 du NW 1[4 et S 1[2 du NE 1[4 de la Section [15] cité [8] sud de range [7] sept est dans le district de Greensburg de Loo. Contenant 160 acres plus ou moins. La dite propriété étant plus amplement décrit sur l'inventaire enregistré dans la susdite cour.

Termes de la vente—comptant

Acte de vente pardevant Jno Wall, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs, 5 0[0 de dépôt à l'adjudication

R. H. PICKENS, Encanteur.
16 janv—16 20 27—fév—3 10 17 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Vente de contenu et installations d'une grocerie.

Louis Pfister vs L. Salathe.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 52 461—En vertu d'un ordre de vente daté 19 février 1897, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci après désignés, le MARDI, 23 février 1897, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local, nouveau No 513 rue Ursulines.

Le contenu, installations et marchandises, etc. d'une grocerie que contient le dit local, conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
20 fév—20 21 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Quatrième District, portant l'ancien No municipal 228 rue Huitième, entre Chestnut et Colisée.

Bernard J. Walle vs C. Linnecke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 51,967.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 mars 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 82 borné par les rues Chestnut, Colisée, Huitième et Neuvième, désigné comme lot No six sur un plan dressé par Moellhausen, voyer, le 4ème jour de mai 1844, le dit lot mesure en mesure américaine trente-deux pieds de face à la rue Huitième sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
19 fév—19 26—mars 5 12 19 25

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Edward A. Cotton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 49,864—Division C—Attendu que Mme Zalinda J. Jacobs, veuve de Edward A. Cotton, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward A. Cotton, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier
13 fév—13 17 21

Succession de Mme M. Drascovich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 52,409 — Division C—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme M. Drascovich, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUÉRIN, Greffier.
14 fév—14 19 23

Metropolitan Bank versus New Orleans Brewing Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 47,534—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte des recettes et des débours pour le mois de décembre 1896 présenté par A. G. Ricks, receveur de la New Orleans Brewing Association, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier
14 fév—14 19 23

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 3 Fast Ex...7:40 am	No 6 Fast Mail...7:10am
No 7 Coast Acc. dim. excepté 8:50 am	Ex. dimanche...7:50a.m
No 1 Lim. Ex...6:50pm	No 4 Fast Ex...9:45am
Ex. dimanche..9:30 p.m	No 8 Coast Acc dim. excepté..3 30pm
No 5 Fast Mail..8:30pm	No 2 Lim. Ex...7:50 pm
ILLINOIS CENTRAL.	
No 23, Local Mail and Express...9:00pm	No 24, Local Mail and Express...6:55am
No 2, New Orleans Limited...6:25pm	No 4, Chicago Limited...9:00am
No 1, Fast Mail. 8:20am	No 2, Fast Mail 6:30pm
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD	
No 5, Memphis and Kansas City Fast Train...10:00am	No 6, Memphis and Kansas City Fast Train...4:20pm
No 21, Vicksburg Express...5:30 pm	Vicksburg Express...8 05am
QUEEN AND CRESCENT ROUTE	
No 1 Limited...8:30 am	No 2 Limited...7:10 am
No 3 Fast Mail. 6:30 am	No 4...8 10am
TEXAS AND PACIFIC	
No 54, Cal. Ex. 9:15am	No 53, Cal. Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..6:15pm	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex...7:20pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
Texas and Mexico Fast Mail...6:50pm	California Ex...8.35pm
California Ex...7:20am	Texas and Mexico Fast Mail...8:35am
L'fay'te local...4:55pm	L'fay'te local...4:55pm
EAST LOUISIANA RAIL ROAD	
Du dépôt de la Queen and Crescent rue Press. Tous les jours.	
No 7...8:20 am	No 8...4:00 pm
Dimanche.	
No 5...6:55 pm	No 6...7:30 am
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache...9:00 am	Pte-la-Hache..7:00am
...4:15pm	...5:00pm
Shell Beach...2:40pm	Shell Beach...10:00am
Dimanche.	
Pte la-Hache...9:40 am	Pte-la-Hache & Shell Beach..7:15am
Shell Beach...9:40 am	Pte-la Hache & Shell Beach..4:40pm
Shell Beach & Pte la-Hache. 7:00pm	Shell Beach...5:00 am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Tous les jours.	
Alger...10:00 am	Alger...4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche;	
Alger...6:05 pm	Alger...8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger...6:40 am	Alger...8:00am

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans

NEW-YORK.
Steamship El Mar, Grant...parti 16 fév
Goelette D Spear, ——...parti 10 fév

LIVERPOOL.
Steamship Barbadian, Highton...parti 17 fév
Steamship Treasury, Hughes...parti 6 fév
Steamship Alderley, Nicholas...parti 6 fév
Steamship Louisianian, Foot...parti 16 janv
Steamship Orion, Brown...parti 6 fév
Steamship Bernard Hall, Bartlett...parti 20 janv
Steamship Vesta, Mooney...parti 30 janv
Steamship Astronomer, Shaw...parti 14 janv
Steamship Wm Cliff, Japha...parti 14 janv
Steamship Engineer, Lockhart...parti 28 janv
Steamship Floridian, Bullock...parti 4 fév
Steamship Capella, Edgar...parti 9 fév
Steamship Architect, Watts...parti 15 fév
Steamship European, Wallace...parti 6 fév
Steamship Aston Hall McFee...parti 30 janv
Steamship Cuban, Bertie...parti 6 fév
Steamship Nicaraguan, King...parti 11 fév

LONDRES
Steamship Castilian Prince, Coull...parti 9 fév

SHIELDS, ANG.
Steamship Heaseath, Hamre...parti 24 janv
Steamship Azabt ——...parti 25 janv
Steamship Knaeta, Hesch...parti 25 janv

HAMBOURG.
Steamship Hispania, Demproolf...parti 12 déc
Steamship Rhetia, Risch...parti 21 janv
Steamship Galicia, Jetsch...parti 26 janv

FIUME
Steamship Strathorh ——...parti 20 janv

PALERME.
SS. Sir Garnet Wolseley, Lever...parti 6 fév
Steamship Giuseppe Corvaja, ——...parti 1er fév

TRIESTE.
Steamship Istria, Kreglich...parti 15 janv
Navire Deveron, Laucich...parti 24 déc
Barque Sava, Martinovich...parti 30 déc

CARDIFF
Steamship Whitehall, ——...parti 24 janv
Steamship Syredhorn Hammerachs..par. 28 janv
Steamship Idaf, Jennings...parti 4 fév
Steamship Ramor Head, Smith...parti 11 fév

GENES
Steamship Persian Prince, Henderson. par 8 jan

ST-VINCENT, CAPE DE VERDE
Steamship Maple Branch, Tyson...parti 2 fév
Steamship Sumatra, Verril...parti 9 fév

LAS PALMAS
Steamship Wolf, Jones...parti 27 jan

RIO DE JANEIRO.
Steamship Ruskin, ——...parti 27 janv
Steamship Gartor, ——...parti 3 fév

PENARTH
Steamship Duke of York, ——...parti 27 janv

ROUEN
Barque Teocla, Castellante...partie 16 janv

COPENHAGUE
Steamship Toledo, Wishart...parti 16 janv

SWANSEA
Steamship Beedo, Wilkes...parti 23 janv
Steamship Springwell, Chisholm...parti 8 fév

BUENOS AYRES
Steamship Resolution, ——...parti 21 janv

PRINCIPIE
Barque Emilia, Almeida...partie 11 janv

PORTLAND, ANG.
Steamship Merrimac, Morgan...parti 29 janv

SANTOS
Steamship Canarias, ——...parti 27 janv
Steamship Moorgate, Smith...parti 5 fév

ANVERS
Steamship Caye Mona, Kerraish..parti 25 janv
Steamship Africa, Sege'ken...parti 2 fév

ST-MICHEL.
Steamship Louisiana, Janson...parti 3 fév

TENERIFFE.
Steamship Start, ——...parti 1er fév

DUNKERQUE
Steamship Bauma, ——...parti 4 fév

BELFAST
Steamship Ramor Head, Smith...parti 8 fév

BARRY, ANG
Steamship Montezuma, Williams...parti 6 fév

MADEIRE.
Steamship King David, Ritch...parti 1er fév

ROTTERDAM
Steamship Nicolai II, Jesperson...parti 12 fév

LA ROCHELLE
Steamship Xenia, ——...parti 6 fév

BARBADES
Steamship Ruskin, ——...parti 16 fév

ST-LUCIA.
Steamship Resolution ——...parti 12 fév

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Nom	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
Albert Dumois	Port Limon	1er dist. 15
Alton	Hambourg	Louis ave
B'aamandes	Copenhague	Gretna
Broifond	Bluefields	1er dist. 15
Caldy	U K or Cont.	Elevator
Conde Wifredo	Barcelone et Gênes	1er dist. 32
El Sol	New York	Alger
Creole	New York	2e dist. 8
El Norte	New York	Alger
Foxhall	Honduras	2e dist. 30
Gaditano	Liverpool	4e dist. 45
Gladys	U K or Cont.	Louis ave
Gussie	Laid up	Alger
Helga	Copenhague	Southport
Jos. Oteri, Jr	Bocas del Toro	1er dist. 15
Juan Forgas	Barcelone et Gênes	4e dist 44
Maritime	Manchester	1er dist. 27
Methley Hall	Rotterdam	Southport
Milwaukee	Havre	Southport
Monrovia	Marseille	Gretna
Morgan	Laid up	Alger
Mozart	Liverpool	1er dist. 21
North Gwalia	....	1er dist. 13
Professor Morse	Honduras	1er dist. 14
Scottish Prince	Gênes	rue 5e
Shelley	Bristol	3e dist. 30
S Oteri	Honduras	1er dist 15
Strathgarry	Hull	Westwego
Valencia	Marseille	rue Gén. Taylor
Valleda	Manchester	1er dist. 32
Whitney	Havane	Alger
Wanderer	Honduras	Alger
NAVIRES.		
Heinrich	Russie	Chalmette
BARQUES.		
Souvenir	Continent	1er dist. 32
GOELETTES.		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN.

ABONNEMENTS :

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an ... $12 00
Six mois ... 6 00
Trois mois ... 3 00
Un mois ... 1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an ... $3 00
Six mois ... 1 50
Quatre mois ... 1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
[illegible] CHARTRES [illegible]